



**RAPPORT
ANNUEL
2022-2023**

**RO
ACA**

RÉSEAU QUÉBÉCOIS
DE L'ACTION
COMMUNAUTAIRE
AUTONOME

SOMMAIRE

| | |
|--|-----------|
| Mot du conseil d'administration | 3 |
| Le Réseau québécois de l'action communautaire autonome | 6 |
| Notre mission | 6 |
| Nos champs d'action | 7 |
| Nos revendications prioritaires | 7 |
| La démocratie et la vie associative, au coeur de nos pratiques! | 8 |
| Les implications avec le milieu | 10 |
| Les faits marquants de l'année 2022-2023 | 11 |
| Dépôt du PAGAC : une année de mise en chantier | 12 |
| Des mobilisations pour le filet social à saveur électorale | 13 |
| Une ministre de l'action communautaire, une grande première | 15 |
| Budget du Québec : des investissements inadaptés aux défis du communautaire | 15 |
| La recherche, un volet essentiel pour mieux comprendre la réalité des organismes | 17 |
| Une Semaine nationale de l'ACA sous le signe de l'engagement | 20 |
| L'heure du bilan pour Engagez-vous pour le communautaire | 22 |
| Ensembles et solidaires pour la justice sociale et climatique | 22 |
| Publications et interventions dans les médias | 25 |
| Liste des membres | 28 |

MOT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

À vous toutes et tous, membres du RQ-ACA,

C'est déjà le temps de faire le bilan d'une année que nous pourrions qualifier d'exceptionnelle à plusieurs égards. Encore impacté par une pandémie qui a ébranlé notre vision de l'avenir, le gouvernement annonçait en grande pompe des investissements records pour les organismes communautaires autonomes. Avec des promesses d'investissements allant jusqu'au milliard de dollars, force est de constater que la créativité comptable gouvernementale cachait des investissements bien moindres. Il va de soi que nous avons été déçus comme mouvement. Toutefois, le chemin parcouru collectivement amène une amélioration de la réalité. La noirceur du début des années 2000 se vit bien différemment. Au cœur de ces déceptions : une attente de 5 ans pour atteindre la moitié de nos revendications financières.

Ensuite, le lancement du Plan d'action gouvernemental en action communautaire, revendiqué depuis 15 ans par notre mouvement, aura eu un impact positif en remettant de l'avant la Politique de reconnaissance de

l'action communautaire et en parlant de financement à la mission globale. Malgré tout, nous aurions souhaité plus d'ambition de la part de ce gouvernement : indexation annuelle du financement à la mission globale de l'ensemble des organismes; application prescriptive de la PRAC pour l'ensemble des ministères et organismes qui subventionnent les organismes; respect de notre autonomie.

Avec le PAGAC, nous avons une base qui se doit d'être améliorée et bonifiée. Comme RQ-ACA, nous y sommes engagé-e-s et nous poursuivons nos démarches à cet effet, dans nos différentes représentations et dans les travaux liés à ce plan d'action.

Fort de plusieurs années de mobilisation unitaire dans la campagne Engagez-vous pour le communautaire, de nombreux efforts et une visibilité importante ont marqué nos actions en lien avec les élections québécoises. Il faisait bon se retrouver ensemble, en septembre, pour exiger que ce gouvernement fasse preuve d'audace et d'ambition pour l'action communautaire autonome. Notre



message est clair : le filet social est de plus en plus troué et nous ne pouvons pas continuer comme cela! L'essoufflement, l'épuisement et la détresse sont présents dans notre mouvement. Les travailleuses et les travailleurs sont à court de solutions et de miracles. Frappés par une inflation vertigineuse et par ce sous-financement qui est encore le nôtre, les organismes peinent à réaliser leur mission. Quand ce gouvernement passera-t-il de la parole aux actes?

Malgré ces nombreux défis, force est d'admettre que notre mouvement est en action. Que ce soit à travers la Semaine nationale de l'action communautaire autonome, les recherches menées en collaboration avec l'Observatoire de l'ACA, les partenariats et toutes les autres réalisations nous mettons de l'avant ce que nous sommes et l'impact important que nous avons sur la société. La vie associative du RQ-ACA est plurielle, par l'engagement important au sein des différents comités et par la participation aux rencontres des membres.

Cette année demeurera écrite dans l'histoire de notre mouvement avec, après d'importantes consultations, réflexions et concertations, l'adoption de nouveaux seuils planchers. Le plus gros de cette démarche reste néanmoins devant nous : la diffusion et l'appropriation, par notre mouvement, de cet important moyen que nous nous sommes donné. Ces seuils serviront ultimement à camper les besoins permettant de poursuivre notre

importante mission de transformation sociale, nos pratiques citoyennes et nos actions et activités d'éducation populaire autonome, de prévention et de défense des droits collectifs qui nous caractérisent.

Il est toutefois important de se rappeler que devant nos propres ambitions, des personnes s'investissent pour faire avancer les orientations annuelles que nous adoptons ensemble. Dans ces conditions, la bienveillance, le soutien et l'accueil sont nécessaires pour prendre soin de notre monde. Ce qui est cohérent avec les valeurs de notre grand mouvement de l'ACA. Cette année, l'équipe a dû se retrousser les manches afin de poursuivre les démarches, malgré l'absence de notre coordonnatrice et de certain·e·s membres. Une solidarité incroyable aura été au cœur de ces mois plus intenses. Nous tenons à les remercier sincèrement et chaleureusement d'avoir manœuvré dans des conditions plus difficiles qu'à l'habitude. Le RQ-ACA est fort de l'addition de tout l'engagement de son équipe, de ses membres et de son conseil d'administration. C'est dans les moments de tempête qu'on remarque la force de son équipage. Des personnes de cœur, investies, souhaitant atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés, ont permis d'accomplir une année vraiment incroyable. Nous sommes un mouvement fort de chaque personne qui y contribue. Cette année restera gravée comme celle d'une solidarité et d'une volonté de faire du mieux que nous pouvons, tout en prenant soin de notre monde.

Mais pour être honnête, parfois, nos relations sont compliquées. Les discussions difficiles et les perceptions des un·e·s et des autres diffèrent des nôtres. Ça prend du temps, ça prend des moments et ça nécessite des processus pour trouver des solutions à ces difficultés. Cette année nous aura fait vivre des émotions fortes, parfois intenses et moins agréables. Toutefois, comme collectif nous apprenons et nous souhaitons mettre en œuvre des démarches pour davantage d'inclusion et un meilleur accueil, pour nous toutes et nous tous. C'est ambitieux et c'est possible d'y parvenir.

Merci à toutes les personnes qui ont participé, soutenu, démontré de la compréhension et qui se sont engagées à incarner notre projet de société en continuant d'aller de l'avant, fort de nos valeurs et de nos convictions. Le RQ-ACA, c'est nous, c'est vous, c'est une formidable gang qui fait une différence importante au Québec! Merci.



LE RÉSEAU QUÉBÉCOIS DE L'ACTION COMMUNAUTAIRE AUTONOME

Le RQ-ACA est l'interlocuteur privilégié du gouvernement en matière d'action communautaire autonome (ACA). Il représente 70 regroupements et organismes nationaux, et rejoint au-delà de 4 000 organismes d'ACA, 60 000 travailleuses et travailleurs ainsi que 425 000 bénévoles et militant·e·s luttant partout au Québec pour une plus grande justice sociale. Grâce à son expertise et à celle de ses membres, il porte et amplifie la voix des organismes d'ACA de tout le Québec.

Notre mission

- Promouvoir l'action communautaire autonome ;
- participer au développement social du Québec en fonction des valeurs, des principes et des aspirations de l'action communautaire autonome ;
- défendre et promouvoir les intérêts des organismes et regroupements d'action communautaire autonome ;
- assurer leur représentation ;
- les informer en toute matière pertinente ;
- favoriser la consultation, la concertation, la mobilisation des groupes d'action communautaire autonome ;
- contribuer à des travaux de recherche sur l'action communautaire autonome.vv

Nos champs d'action

Le RQ-ACA intervient dans les deux champs d'action suivants :

1. Obtenir une plus grande reconnaissance et un meilleur financement des organismes d'ACA dans le respect de leur autonomie, pratiques et valeurs.

- Augmenter le financement à la mission des organismes d'ACA de tous les secteurs et appliquer une indexation uniforme, selon les coûts de fonctionnement.
- Faire respecter l'autonomie des organismes d'ACA par les ministères et organismes gouvernementaux, les municipalités et les fondations.
- Rendre prescriptive la Politique de reconnaissance de l'AC afin qu'elle soit appliquée dans l'ensemble des ministères et organismes gouvernementaux.
- Simplifier la reddition de comptes et les exigences administratives des différents bailleurs de fonds.
- Veiller à ce que les lois et les politiques publiques ainsi que les partenaires et les bailleurs de fonds respectent l'autonomie, les principes et les valeurs du mouvement d'ACA.

2. Contribuer à bâtir une société plus juste, équitable et inclusive.

- Créer des solidarités entre les luttes des différents secteurs de l'ACA
- Bâtir et renforcer les lieux de convergence des luttes en cours avec les partenaires et les alliés des autres mouvements sociaux : syndicats, mouvement étudiant, écologiste, féministe, antiraciste, etc.
- Mobiliser nos membres et participer à différentes luttes sociales visant la justice sociale et climatique.

Nos revendications prioritaires

- Augmenter, de manière substantielle, le financement à la mission globale
- Indexer annuellement les subventions selon les coûts de fonctionnement
- Respecter l'autonomie des organismes d'ACA
- Rendre prescriptive la Politique de reconnaissance de l'action communautaire, par une loi ou un autre mécanisme, afin qu'elle soit appliquée dans l'ensemble des ministères et organismes gouvernementaux
- Réaliser la justice sociale et climatique et le respect des droits, notamment par des investissements dans les services publics et les programmes sociaux et par une meilleure redistribution de la richesse.

LA DÉMOCRATIE ET LA VIE ASSOCIATIVE, AU COEUR DE NOS PRATIQUES!



Le succès des actions et des activités du RQ-ACA repose entièrement sur l'expertise et l'implication de ses membres. La croissance soutenue du membership du RQ-ACA depuis quelques années ne peut que nous réjouir et démontre la volonté du mouvement de l'ACA de se regrouper pour faire entendre et pour amplifier sa voix afin de défendre ses intérêts et agir en faveur de la justice sociale.



En 2022-2023, le **conseil d'administration** s'est réuni à 9 reprises. Il est composé de représentant·e·s en provenance d'une diversité de secteurs de l'ACA : santé et services sociaux, éducation, défense collective des droits, famille, développement communautaire, jeunes et action bénévole.

L'**Assemblée générale annuelle** s'est tenue le 18 mai 2022, en mode hybride, réunissant 45 personnes déléguées de 34 regroupements et organismes nationaux ainsi que quatre partenaires à titre d'observateurs.

En plus de l'AGA, les membres se sont rencontrés à trois reprises avec une participation moyenne de 33 personnes en provenance de 27 regroupements et organismes nationaux membres.

En 2022-2023, 4 **comités de travail** du RQ-ACA ont été actifs : le comité de coordination de la campagne *Engagez-vous pour le communautaire*, le comité de la Semaine nationale de l'action communautaire

autonome, le comité conditions de travail et le comité intersectoriel. Avec une moyenne de 4 à 5 rencontres par année, ces comités contribuent activement à la réalisation des objectifs du RQ-ACA et à la mise en œuvre de ses priorités d'action.

Enfin, soulignons l'arrivée de cinq **nouveaux membres** cette année :

- Association québécoise des centres communautaires pour aînés (AQCCA)
- Réseau Accorderie
- Association du Québec pour enfants avec problèmes auditifs (AQEPA)
- Fédération des télévisions communautaires autonomes du Québec
- Fédération GymnO du Québec

Nous leur souhaitons la bienvenue!



LES IMPLICATIONS AVEC LE MILIEU

Le RQ-ACA s'implique dans divers lieux de représentation afin de mettre en valeur les principes et les valeurs de l'ACA ainsi que les positions et réflexions du mouvement de l'ACA sur différents enjeux.

En 2022-2023, le RQ-ACA était membre de la Coalition Main rouge, de la Coalition pour la réforme électorale maintenant!, de l'Institut de recherche et d'informations socioéconomiques (IRIS) ainsi que du Front commun pour une transition énergétique. Il a très peu participé aux rencontres, événements ou instances en raison d'un contexte de travail à équipe réduite.

Le RQ-ACA s'est également impliqué au conseil d'administration du Comité sectoriel de la main d'œuvre en économie sociale et action communautaire (CSMO-ÉSAC) dont la mission est de favoriser et de consolider la concertation et le partenariat afin de résoudre les problèmes de main-d'œuvre communs aux entreprises d'économie sociale et aux organismes communautaires. Nous avons participé à 6 rencontres, incluant l'assemblée générale annuelle.

**LES FAITS
MARQUANTS DE
L'ANNÉE 2022-2023**



Dépôt du PAGAC : une année de mise en chantier

Après 4 années de travail soutenu sur le plan de la mobilisation, des relations publiques et des représentations auprès des élu·e·s et de l'administration publique, le Plan d'action gouvernemental en action communautaire (PAGAC 2022-2027) a enfin été déposé en mai 2022 par le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, M. Jean Boulet.

Si ce plan d'action comprend des gains financiers inégalés et des victoires idéologiques importantes pour le mouvement de l'action communautaire autonome, les déceptions de

plusieurs grands secteurs leur font cependant ombrage. Le domaine de la santé et des services sociaux, celui de l'environnement et de la défense collective des droits, pour ne nommer qu'eux, sont amèrement déçus de ce plan d'action qui ne contient rien de structurant pour eux. Le RQ-ACA a produit une analyse collective de ce plan d'action, élaboré en collaboration avec ses membres. Sachant qu'il ne faut rien prendre pour acquis, le RQ-ACA poursuivra son travail de mobilisation et de représentation afin que les mesures de ce plan soient appliquées selon les valeurs et les principes du mouvement et pour que les budgets subséquents contiennent des investissements supplémentaires, en particulier pour les secteurs dont les besoins ont été moins répondus.

Le RQ-ACA participe d'ailleurs à la mise en oeuvre de 5 mesures du PAGAC en collaboration avec la Direction des politiques de lutte contre la pauvreté et d'action communautaire du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale :



- Cade de référence (mesure 3.2.2)**
 Les travaux entourant la révision du **Cadre de référence en action communautaire** (2004) ont débuté cette année. Suite à l'obtention d'une version de travail datant de 2015, nous avons débuté la comparaison avec nos demandes de l'époque. Le MESS souhaite travailler à partir de rencontres thématiques (vérification comptable, dépenses admissibles, harmonisation et simplification de la reddition de comptes, la gestion des surplus, etc.). Le RQ-ACA pourra également proposer des thèmes.
- Table des partenaires (mesure 3.2.1)**
 Le RQ-ACA contribue à la définition du mandat de cette table ainsi qu'à sa composition. La représentativité du communautaire est un enjeu crucial pour nous.
- Portrait statistique (ISQ) (mesure 4.1.1)**
 Nous avons collaboré à l'élaboration du questionnaire de l'Institut de la statistique du Québec qui servira à bâtir le portrait statistique de l'action communautaire. À notre demande, le portrait traitera aussi, de manière plus spécifique, de l'action communautaire autonome.
- Évaluation du PAGAC (mesure 4.2.4)**
 Sous la responsabilité d'un comité interministériel d'évaluation du PAGAC qui est coordonné par la Direction de l'évaluation du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS). Deux personnes représentant le RQ-ACA ont été mandatées par le conseil d'administration. Le comité travaille actuellement sur un cadre de suivi et d'évaluation préliminaire.
- Accès aux locaux (mesure 2.2.1)**
 Une première rencontre s'est tenue avec

la Direction des politiques de lutte contre la pauvreté et d'action communautaire (DPLPAC). Une étude des besoins sera effectuée et servira à la création d'un programme (5M\$ en 2024-2025 - récurrence de 2M\$ par la suite). Bien que la DPLPAC fait le constat qu'il existe peu de données sur la question, les représentantes du communautaire ont su démontrer leur connaissances et expertises en lien avec cet important enjeu ainsi que toute l'urgence d'agir dès maintenant.

Des mobilisations pour le filet social à saveur électorale

Sous la thématique Engagez-vous pour le filet social, des centaines d'organismes communautaires et des milliers de personnes provenant de dix régions du Québec se sont mobilisés le 29 septembre à Montréal pour réclamer des engagements audacieux pour le filet social dans le cadre des élections provinciales.

Ce rassemblement, co-organisé par le RQ-ACA et le Front régional pour l'action communautaire autonome (FRACA) Montréal, s'inscrivait dans une série d'actions menées à travers le Québec pour rappeler aux partis politiques que nous avons les moyens d'avoir un filet social fort et ce, dans l'intérêt de tous et de toutes.



Comme toujours, le mouvement communautaire tient à bout de bras le filet social en particulier pour une partie de la population vivant davantage de difficultés, mais il ne peut pas y arriver seul. Si une très grande partie de la population est durement touchée par la crise du logement et par l'inflation, ce sont les personnes les plus vulnérables, pour qui les organismes d'action communautaire autonome se battent jour après jour, qui sont les plus affectées.

Après la vague de grève historique du mouvement communautaire en février 2022, la mobilisation Engagez-vous pour le filet social proposait, dans le cadre de la campagne électorale, des solutions pour renforcer le filet social et assurer à toutes les citoyennes et citoyens un niveau de vie acceptable :

1. **Investir suffisamment en action communautaire autonome**
2. **Investir massivement dans les services publics et les programmes sociaux**
3. **Une meilleure redistribution de la richesse**
4. **Faire progresser la démocratie et les droits humains**

Parallèlement, afin de soutenir la mobilisation, un **cahier de revendications** a été produit. Les organismes étaient invités à mener une activité d'éducation populaire avec leurs membres visant à compléter ce cahier en y inscrivant leurs propres revendications et à le remettre aux candidat·e·s de leur circonscription.

Une ministre de l'action communautaire, une grande première

C'est Madame Chantal Rouleau, députée de Pointe-aux-Trembles, qui a été nommée ministre responsable de la Solidarité sociale et de l'Action communautaire. Il s'agit de la première fois de notre histoire qu'une ministre est spécifiquement dédiée à l'action communautaire.

Nous pouvons y voir un signe de reconnaissance de la part du Premier ministre Legault, qui ne s'est malheureusement pas traduit par des investissements subséquents. Le RQ-ACA a rencontré Madame Rouleau le 5 décembre 2022. Elle a montré de l'intérêt à la poursuite des travaux entourant une loi sur l'action communautaire visant à rendre prescriptives certaines parties de la Politique de reconnaissance de l'action communautaire.

Budget du Québec : des investissements inadaptés aux défis du communautaire

Le RQ-ACA a participé activement aux consultations prébudgétaires du ministre des Finances, M. Éric Girard, afin de faire connaître les besoins et les revendications du mouvement de l'action communautaire autonome.

Nous avons déposé un mémoire prébudgétaire: [L'action communautaire autonome : vers une reconnaissance à la hauteur des besoins](#), qui a été présenté au cabinet du ministre des Finances dans le cadre d'une rencontre.

De plus, nous avons organisé une action de mobilisation via la campagne *Engagez-vous pour le communautaire* consistant à envoyer des décrets pour le rehaussement du financement à la mission globale des organismes d'ACA, l'indexation de leurs subventions, le respect de leur autonomie et de la Politique de reconnaissance de l'action communautaire ainsi que pour l'avancement de la justice sociale. Plus de 400 décrets ont ainsi été acheminés au gouvernement. Nous avons également produit un mémoire pré-budgétaire que les organismes étaient invités à compléter puis à transmettre au gouvernement. Une cinquantaine de mémoires reprenant cet outil ont été acheminés.

Malheureusement, le budget 2023 ne contient que des demi-mesures face aux défis criants des organismes. Alors que le gouvernement nous avait assuré, l'an dernier, que les annonces contenues dans son plan d'action gouvernemental en action communautaire (PAGAC 2022-2027) n'étaient qu'un début, les nouveaux investissements totalisant environ un peu plus de 50 millions\$ en 2023-2024 ne représentent que du saupoudrage et n'auront, encore une fois, rien de structurant pour le

milieu. Dans le contexte social et économique actuel, le gouvernement aurait dû se donner les moyens de mieux outiller les collectivités les plus touchées par les crises, plutôt que d'augmenter les iniquités en baissant les impôts de la classe moyenne et des mieux nantis.

Le RQ-ACA poursuivra ses collaborations entourant la mise en œuvre du PAGAC 2022-2027 avec la ministre responsable de la Solidarité sociale et de l'Action communautaire, madame Chantal Rouleau et ses équipes. Toutefois, l'augmentation substantielle du financement à la mission, l'indexation des subventions et les enjeux d'autonomie demeureront au cœur de nos revendications, tout comme la consolidation de l'action communautaire autonome par une loi ou un autre levier. Parallèlement, les mobilisations se poursuivront, via la campagne *Engagez-vous pour le communautaire*, afin que tous les organismes d'action communautaire autonome puissent faire entendre leurs voix et exprimer leurs besoins et préoccupations auprès des élu-e-s et du gouvernement. Avant que la situation ne se dégrade davantage dans l'ensemble des organismes et de la population, il est urgent que le gouvernement du Québec s'engage à réellement soutenir le travail essentiel que nous faisons partout au Québec auprès des gens, de plus en plus nombreux, vivant des difficultés.



La recherche, un volet essentiel pour mieux comprendre la réalité des organismes

L'Observatoire de l'action communautaire autonome: vers une pérennisation du projet

L'année 2022-2023 a été une année de transition pour l'Observatoire de l'ACA, avec la mise en œuvre d'un nouveau projet visant à poser les bases de sa pérennisation et à mener des travaux de recherche en lien avec l'autonomie des organismes d'action communautaire autonome (ACA). De plus, une bonne partie des énergies de l'Observatoire de l'ACA a été dédiée à la conclusion du précédent projet visant à documenter les impacts de la crise de la COVID-19 sur les organismes d'ACA du Québec et les personnes qu'ils soutiennent.

Dans le cadre du travail sur la pérennisation de l'Observatoire de l'ACA, différents modèles

d'observatoires similaires ont été étudiés et deux scénarios ont été proposés aux conseils d'administration des groupes porteurs afin de continuer à faire bénéficier le mouvement de l'ACA de données pertinentes et utiles à son action. C'est finalement l'option d'une incorporation qui a été privilégiée, c'est-à-dire de créer un nouvel organisme indépendant, tout en gardant une approche par et pour le milieu de l'ACA. La prochaine année 2023-2024 servira à mener les démarches nécessaires à la mise sur pied de ce nouvel organisme et à assurer son financement de manière permanente.

Le RQ-ACA, l'un des deux partenaires fondateurs du projet, avec la Table nationale des corporations de développement communautaire (TNCDC), s'est impliqué sur le comité de gestion, le comité pérennisation et le comité d'encadrement de l'Observatoire de l'ACA.

[Lire le rapport annuel complet de l'Observatoire de l'ACA.](#)



Des seuils planchers communs pour l'action communautaire autonome

En concordance avec les priorités adoptées lors de l'assemblée générale annuelle 2020, le RQ-ACA a entrepris une longue démarche de mise à jour de ses seuils planchers revendiqués qui dataient de 2003.

Cette démarche a été pilotée par le comité intersectoriel avec la contribution d'une ressource externe et la participation des membres lors des rencontres régulières. La démarche, qui a débuté en 2021, a abouti en un cahier de consultation transmis aux membres du RQ-ACA en février 2022 et s'est conclue par l'adoption d'une [méthode commune pour calculer les seuils planchers](#) de l'action communautaire autonome lors d'une assemblée générale extraordinaire tenue en octobre 2022. Nous avons outillé nos membres, par un webinaire et de multiples présentations, afin de faciliter la prise de position dans leurs instances et avons débuté une démarche d'appropriation de la méthode adoptée en assemblée générale du RQ-ACA.



Les conditions de travail dans le milieu communautaire

Piloté par le comité condition de travail, le RQ-ACA a amorcé des travaux en lien avec les conditions de travail dans le milieu communautaire.

Souhaitant ne pas dédoubler les nombreux outils et documents déjà existants, le comité a travaillé à les répertorier dans le but d'offrir un endroit unique, le site web du RQ-ACA, permettant aux organismes de trouver des données pertinentes et des outils pour soutenir leurs réflexions en lien avec les conditions de travail. Cette boîte à outils est en développement.

Contribution à des travaux de recherche partenariales

Cette année, le RQ-ACA a contribué à plusieurs projets de recherche avec des partenaires universitaires et communautaires.

Nous avons poursuivi notre collaboration avec le Groupe de recherche interuniversitaire et interdisciplinaire sur l'emploi, la pauvreté et la protection sociale (GIREPS) portant sur des travaux de recherche sur les conditions de travail depuis la pandémie de COVID-19. Le rapport final est en cours de rédaction.

Nous avons également participé aux travaux du Groupe de réflexion sur l'autonomie de l'action

communautaire (GRAAC) avec le professeur Michel Parazelli, la coordonnatrice de la recherche Audréanne Campeau du Centre de formation communautaire de la Mauricie (CFCM), le Regroupement intersectoriel des organismes communautaires de Montréal (RIOCM) et le Service aux collectivités de l'UQAM. Ces travaux avaient mené à la parution du rapport [L'action communautaire : quelle autonomie pour ses destinataires?](#) en 2018 et à l'expérimentation de l'outil lors de quatre rencontres sectorielles et d'une rencontre intersectorielle en 2020-2021. En 2021-2022, nous avons poursuivi les travaux avec une démarche d'accompagnement pour les organismes désireux de réfléchir à leur positionnement quant à l'autonomie des personnes destinataires de leur action. Cette année, nous avons collaboré à la mise en ligne d'un [site web réunissant tous les outils](#) produits dans le cadre de ce projet.

Enfin, nous avons collaboré à la mise à jour de l'étude [Analyse des pratiques d'évaluation dans les organismes communautaires](#) (ARPÉOC) publiée en 2005 en collaboration avec le Centre de formation populaire, Relais-femmes, le Service aux collectivités de l'UQAM ainsi que deux professeures de l'UQAM, Sonia Tello-Rozas et Maude Léonard afin de mettre en lumière l'état des pratiques évaluatives des organismes communautaires et de dégager les conditions qui facilitent le renforcement de ces pratiques. Un forum d'échange a eu lieu le 3 avril pour diffuser les résultats de l'analyse et soutenir l'appropriation des acteurs et actrices de l'écosystème d'évaluation.



Photo : Philippe Flamand

Une Semaine nationale de l'ACA sous le signe de l'engagement

La Semaine nationale de l'action communautaire autonome (#SNACA) se tient chaque année dans la semaine entourant la journée nationale de l'ACA du 23 octobre. L'objectif est de valoriser le travail des 4 000 organismes d'ACA et de rendre hommage aux 60 000 travailleuses et travailleurs ainsi qu'aux 425 000 militant·e·s et bénévoles qui s'activent quotidiennement en son sein.

C'est sous le thème « Visions juste! Pour la justice sociale et climatique » que le RQ-ACA lançait la 20e édition de la Semaine nationale de l'ACA qui s'est déroulée du 17 au 24 octobre 2022. Dans le cadre de cette semaine, les organismes communautaires étaient invités à mettre en valeur leur mission de transformation sociale et à réfléchir à leur contribution dans la co-construction d'un projet de société ambitieux où personne n'est laissé pour compte.

20 ans plus tard, une déclaration d'engagement envers l'ACA et la transformation sociale

Depuis plus de 50 ans, le communautaire s'inscrit comme un mouvement social engagé envers la justice sociale.

Il est composé d'organismes aux structures démocratiques et citoyennes uniques, couvrant une grande diversité de secteurs et ayant développé une multitude d'approches et de pratiques visant à impliquer les personnes touchées dans la résolution des problèmes sociaux. Les gens impliqués dans les organismes travaillent sans relâche pour bâtir une société plus juste où les conditions de vie sont décentes et les droits de tou-te-s sont pleinement respectés. Leur projet de société vise la transformation sociale et s'inscrit dans un « mouvement luttant contre la pauvreté et l'appauvrissement, la discrimination, l'oppression, l'exclusion, et pour la justice sociale et l'égalité, les droits de la personne, la solidarité internationale ainsi que pour l'amélioration du tissu social et de la qualité de vie » (Déclaration des organismes d'action communautaire autonome, 1998).

Et maintenant, qu'est devenu notre projet de société? Vingt ans après l'adoption de la Politique de reconnaissance de l'action communautaire en 2001 et près de 25 ans après l'adoption de nos premiers engagements (1996), le temps est venu de nous interroger collectivement sur l'état actuel du monde et du mouvement de l'action



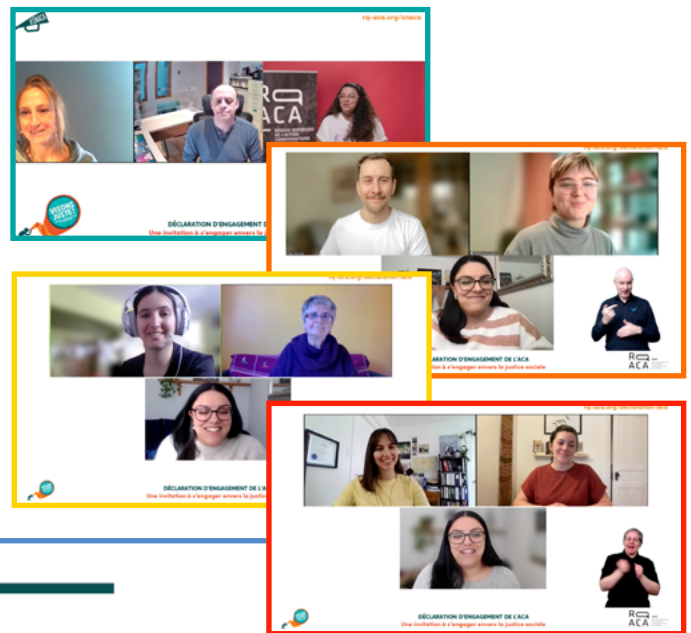
communautaire autonome. C'est également le moment de reprendre des engagements envers notre projet de société, renforcer nos solidarités et réaffirmer notre rôle de transformation sociale.

C'est à travers 4 axes de réflexion que les organismes ont été invités à participer à une **démarche de déclaration d'engagement**, pour réfléchir à leur engagement envers l'ACA et la transformation sociale :



Le **lancement de cette déclaration** s'est tenue virtuellement dans le cadre de la #SNACA. Par la suite, chacun des thèmes a fait l'objet d'un lancement virtuel au courant de l'année. Une capsule vidéo, ainsi qu'un guide d'animation ont été produits pour chacune des thématiques.

Enfin, le 24 octobre 2022, pour souligner la journée nationale de l'ACA, une **conférence de presse virtuelle** a eu lieu en compagnie de représentant.e.s de divers secteurs (santé et services sociaux, environnement et défense collective des droits). D'une voix commune, iels ont interpellé le nouveau gouvernement élu afin qu'il bonifie dès son premier budget les investissements prévus pour le milieu de l'ACA.



DÉCLARATION D'ENGAGEMENT

S'engager pour l'action communautaire autonome et la transformation sociale...

Préambule

Le Réseau québécois de l'action communautaire autonome (RQACA) est un mouvement social engagé envers la justice sociale et la transformation sociale. Il est composé de personnes et d'organismes qui ont choisi de vivre ensemble et de travailler ensemble pour faire vivre une société plus juste et plus solidaire. Nous sommes convaincu.e.s que la transformation sociale est possible et que nous pouvons tous y contribuer. C'est pourquoi nous nous engageons à travailler ensemble pour faire vivre une société plus juste et plus solidaire. Nous sommes convaincu.e.s que la transformation sociale est possible et que nous pouvons tous y contribuer. C'est pourquoi nous nous engageons à travailler ensemble pour faire vivre une société plus juste et plus solidaire.

...c'est s'engager pour la justice sociale et climatique

Nous nous engageons à travailler ensemble pour faire vivre une société plus juste et plus solidaire. Nous sommes convaincu.e.s que la transformation sociale est possible et que nous pouvons tous y contribuer. C'est pourquoi nous nous engageons à travailler ensemble pour faire vivre une société plus juste et plus solidaire.

Engagement 1: S'appropriier l'ACA

Engagement 2: Incarner notre projet de société

Engagement 3: Bâtir des solidarités

Engagement 4: Politiser notre action

RÉSEAU QUÉBÉCOIS DE L'ACTION COMMUNAUTAIRE AUTONOME

L'heure du bilan pour *Engagez-vous pour le communautaire*

Pour clore le deuxième plan d'action triennal de la campagne *Engagez-vous pour le communautaire*, le RQ-ACA s'est engagé à dresser un bilan en collaboration avec ses membres et des comités régionaux.

Après trois ans de mobilisation, quelles sont nos victoires? Que devons-nous améliorer? Quels sont nos défis? Souhaitons-nous poursuivre l'aventure de la mobilisation unitaire et solidaire ensemble? Dans quelle direction souhaitons-nous aller? À partir des riches résultats d'un questionnaire détaillé, une rencontre nationale de bilan a eu lieu les 18 et 19 avril 2023 à Québec pour faire le point sur la campagne et poser les bases pour la suite de la mobilisation.

Ensembles et solidaires pour la justice sociale et climatique

Les organismes communautaires se sentent de plus en plus interpellés par l'intersection justice climatique/justice sociale principalement parce qu'ils sont conscients que la crise climatique et celle de la biodiversité vont toucher prioritairement les populations vivant des injustices, c'est-à-dire celles avec qui ils travaillent au quotidien.

Les droits à la santé, à l'alimentation, au logement, à un revenu décent, et à un environnement sain, entre autres, sont menacés plus que jamais. Dans un contexte de crise écologique sans précédent, les enjeux de pauvreté, d'écologie et de démocratie sont inévitablement liés et les luttes visant l'amélioration des conditions de vie, l'avancement et le respect des droits humains devront tenir compte de la lutte écologiste.

Solidaire des luttes pour la justice sociale et climatique, le RQ-ACA a relayé les appels à l'action du 24 septembre 2022 et du 22 avril 2023, deux journées de mobilisation à l'initiative d'une coalition d'organismes communautaires, syndicales et d'associations étudiantes.



PUBLICATIONS ET INTERVENTIONS DANS LES MÉDIAS



Le RQ-ACA est intervenu à plusieurs reprises sur différents sujets liés aux enjeux de l'ACA au cours de l'année.



Nous avons diffusé :

8 communiqués

- 22 mars 2023, [Budget du Québec 2023-2024 : des investissements inadaptés aux défis de l'action communautaire autonome](#)
- 1 février 2023, [Consultations pré-budgétaires 2023-2024 : Le mouvement communautaire interpelle le ministre des Finances](#)
- 12 décembre 2022, [Mise à jour économique: Un bouclier qui ne protégera pas les organismes communautaires autonomes contre l'inflation](#)
- 24 octobre 2022, [Journée de reconnaissance de l'ACA: Le nouveau gouvernement appelé à rectifier les angles morts du PAGAC](#)
- 17 octobre 2022, [SNACA : Un mouvement engagé pour la justice sociale et climatique](#)
- 29 septembre 2022, [Élections sur fond de crises : des centaines d'organismes communautaires manifestent](#)
- 14 mai 2022, [PAGAC : Un pas en avant, mais encore du travail à faire!](#)
- 27 avril 2022, [Solidarité sociale : L'étude des crédits budgétaires sous le regard du mouvement communautaire](#)

35 infolettres destinées aux membres

10 infolettres du RQ-ACA, dont un info-SNACA et un info-Mob, transmis à plus de 1000 abonné-e-s

Rapport d'analyse

- 12 décembre 2022, [Rapport d'analyse, PAGAC : Un pas en avant, mais encore du travail à faire](#)

Mémoire

- 22 février 2023, [Mémoire prébudgétaire du RQ-ACA 2023-2024 : Vers une reconnaissance à la hauteur des besoins](#)

Points de presse virtuels

- 24 octobre 2022, via la page Facebook du RQ-ACA : [Journée de reconnaissance de l'ACA : Le nouveau gouvernement appelé à rectifier les angles morts du PAGAC](#)
- 29 septembre 2022, via la page Facebook du RQ-ACA : Élections sur fond de crises : des centaines d'organismes communautaires manifestent

Rayonnement sur les réseaux sociaux

Page Facebook du RQ-ACA

Nouveaux abonnés : 901

Mentions « J'aime » : 643

Couverture : 91 618

Visites sur la page : 22 416

Page Facebook de la campagne Engagez-vous pour le communautaire

Mentions « J'aime » : 292

Couverture : 47 620

Visites sur la page : 14 182

COMPOSITION DES COMITÉS DE TRAVAIL

—



Conseil d'administration

Le conseil d'administration administre, organise la vie associative et oriente les positions politiques du RQ-ACA. En 2022-2023, ses travaux se sont concentrés principalement sur le plan d'action gouvernemental en action communautaire (PAGAC). 8 rencontres, 1 lac à l'épaule, 2 résolutions par courriel.

Composition : Marie-Line Audet (TNCDC), Michel Alexandre Cauchon (FCABQ), Frédéric Boudreault (CACQ), Réjean Laprise (COCAF), Marie Simard (COFAQ), Hugo Valiquette (CTROC), Mélanie Marsolais (ROCLD).

Comité de coordination de la campagne *Engagez-vous le communautaire*

Créée à l'initiative du RQ-ACA en 2016, cette campagne nationale de mobilisation réunit l'ensemble des secteurs de l'action communautaire autonome et réclame au gouvernement l'augmentation du financement des organismes d'ACA, le respect de leur autonomie ainsi que la réalisation de la justice sociale, notamment par un réinvestissement dans les services publics et les programmes sociaux. Ce comité a pour mandat de coordonner la réalisation des activités de la campagne au niveau provincial.

Composition : Audrey Sirois (ROCQTR), Jacinthe Messier (TRPOCB), Daniel Cayley-Daoust (CTROC), Claudia Fiore-Leduc (CTROC), Maude Bachand (RODCD), Tristan Ouimet Savard (RQ-ACA), Gaëlle Poirier-Morin (ROCLD), Yolande Touré et Geneviève Belhumeur (TNCDC).

Comité stratégique intersectorielle

Ce comité a pour mandat de développer un regard global sur les enjeux sectoriels et intersectoriels et de développer des stratégies d'action afin d'intervenir collectivement sur ces enjeux.

Composition : Marie-Line Audet (TNCDC), Réjean Laprise (COCAF), Caroline Meunier (RGPAQ), Wassila Yassine (ROCAJQ), Mercédez Roberge (TRPOCB), Sylvain Lafrenière (RODCD), Marie Simard (COFAQ), Hugo Valiquette (CTROC), Marie-Andrée Gauthier (RTRGFQ), Annick Bellavance (RPSBEH), Caroline Toupin et Céline Métivier (RQ-ACA), Julie Nicolas (Observatoire de l'ACA).

Comité sur les conditions de travail

Ce comité a été mis sur pied suite à la priorité adoptée en AGA 2021 d'évaluer les besoins de soutien des membres concernant l'amélioration des conditions de travail dans les organismes d'ACA.

Composition : Christina Charron-St-Pierre et Nancy Bolduc (COSME), Claudine Labbé (AACOCQ), Malorie Sarr (Regroupement des popotes roulantes du Québec), Nicholas Legault et Caroline Forget-Galipeau (RMJQ), Vincent Lagacé et Nicolas Heidecker (CTROC), Ophélie Couspeyre (TNCDC), Valérie Lépine (MÉPACQ), Céline Métivier (RQ-ACA), Julie Nicolas (Observatoire de l'ACA).

Comité de la Semaine nationale de l'ACA

Ce comité planifie la programmation nationale des activités de la Semaine nationale de l'action communautaire autonome en vue d'assurer la promotion du mouvement de l'action communautaire autonome et des intérêts des organismes et regroupements d'ACA.

Composition : Katrie Gagné (AQOCI), Farah Wikarski (CTROC), Yolande Touré (TNCDC), Margo Legault (Literacy Quebec), Gaëlle Poirier-Morin (ROCLD), Meaghan Johnstone et Tristan Ouimet Savard (RQ-ACA), Marie Simard (répondante au CA).

Équipe de travail du RQ-ACA

Composition : Céline Métivier (agente de recherche), Caroline Toupin (coordonnatrice), Tristan Ouimet Savard (responsable de la mobilisation et de l'éducation populaire), Meaghan Johnstone (responsable des communications), Julie Nicolas (conseillère en recherche et évaluation de l'Observatoire de l'ACA), Sol Engmann (professionnel·le de recherche de l'Observatoire de l'ACA - jusqu'en septembre) Hind Obad-Fathallah (professionnelle de recherche de l'Observatoire de l'ACA - à partir d'août), Marie-Lee Beausoleil (responsable de l'administration et de la liaison avec les membres - à partir d'avril 2023).



LISTE DES MEMBRES



1. Alliance des maisons d'hébergement de 2e étape pour femmes et enfants victimes de violence conjugale
2. Alliance québécoise des regroupements régionaux pour l'intégration des personnes handicapées (AQRIPH)
3. Association des grands-parents du Québec (AGPQ)
4. Association des groupes d'intervention en défense des droits en santé mentale du Québec (AGIDD- SMQ)
5. Association des haltes-garderies communautaires du Québec (AHGCQ)
6. Association des radiodiffuseurs communautaires du Québec (ARCQ)
7. Association du Québec pour enfants avec problèmes auditifs (AQEPA)
8. Association féminine d'éducation et d'action sociale (Afeas)
9. Association pour l'assurance collective des organismes communautaires du Québec (AACOCQ)
10. Association québécoise des centres communautaires pour aînés (AQCCA)
11. Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI)
12. Association québécoise pour la défense des droits des personnes retraitées et pré-retraitées (AQDR)
13. Centre de documentation sur l'éducation des adultes et la condition féminine (CDEACF)
14. Coalition des associations de consommateurs du Québec (CACQ)
15. Coalition des organismes communautaires autonomes de formation (COCAF)
16. Coalition des organismes communautaires québécois de lutte contre le SIDA (COCQ-SIDA)
17. Coalition des tables régionales d'organismes communautaires (CTROC)
18. Confédération des organismes de personnes handicapées du Québec (COPHAN)
19. Confédération des organismes familiaux du Québec (COFAQ)
20. Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail (CIAFT)
21. Conseil national des chômeurs et chômeuses (CNC)
22. Conseil québécois LGBT (CQLGBT)
23. Conseil québécois du loisir (CQL)
24. Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec (FAFMRQ)
25. Fédération des centres d'action bénévole du Québec (FCABQ)
26. Fédération des femmes du Québec (FFQ)
27. Fédération des locataires d'habitations à loyer modique du Québec (FLHLMQ)
28. Fédération des télévisions communautaires autonomes du Québec (FTCAQ)
29. Fédération du Québec pour le planning des naissances (FQPN)
30. Fédération GymnO du Québec
31. Fédération québécoise des centres communautaires de loisir (FQCCL)
32. Fédération québécoise des organismes communautaires famille (FQOCF)
33. Front commun des personnes assistées sociales du Québec (FCPASQ)
34. Ligue des droits et libertés (LDL)
35. Literacy Quebec
36. L'R des centres de femmes du Québec
37. Mouvement autonome et solidaire des sans-emploi (MASSE)
38. Mouvement pour l'autonomie dans l'enfantement (anciennement Groupe MAMAN)
39. Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire du Québec (MÉPACQ)
40. Mouvement pour une démocratie nouvelle (MDN)
41. Piétons Québec
42. Regroupement des auberges du cœur du Québec (RACQ)
43. Regroupement des comités logement et associations de locataires du Québec (RCLALQ)
44. Regroupement des cuisines collectives du Québec (RCCQ)



45. Regroupement des écoles de la rue accréditées du Québec (RÉRAQ)
46. Regroupement des groupes populaires en alphabétisation du Québec (RGPAQ)
47. Regroupement des maisons de jeunes du Québec (RMJQ)
48. Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale (RMFVVC)
49. Regroupement des organismes communautaires autonomes jeunesse du Québec (ROCAJQ)
50. Regroupement des organismes communautaires québécois de lutte au décrochage (ROCLD)
51. Regroupement des organismes communautaires québécois pour le travail de rue (ROCQTR)
52. Regroupement des organismes en défense collective des droits (RODCD)
53. Regroupement des organismes Espace du Québec (ROEQ)
54. Regroupement des popotes roulantes du Québec
55. Regroupement des ressources alternatives en santé mentale du Québec (RRASMQ)
56. Regroupement Naissances Respectées (RNR)
57. Regroupement provincial en santé et bien-être des hommes (RPSBEH)
58. Relais-Femmes
59. Réseau Accorderie
60. Réseau Avant de Craquer
61. Réseau communautaire en santé mentale (COSME)
62. Réseau des Tables régionales de groupes de femmes du Québec (RTRGFQ)
63. Réseau québécois des groupes écologistes (RQGE)
64. Réseau québécois des OSBL d'habitation (RQOH)
65. Société québécoise de la déficience intellectuelle (SQDI)
66. Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes (TCRI)
67. Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles (TRPOCB)
68. Table nationale des corporations de développement communautaire (TNCDC)
69. Trajectoire Québec
70. Union des consommateurs



La Maison Parent-Roback
469, rue Jean-Talon Ouest, bureau 103
Montréal (Québec) H3N 1R4
Tél. : (514) 845-6386

www.rq-aca.org
info@rq-aca.org

www.facebook.com/rqaca